

NOTES BIBLIQUES & PRÉDICATIONS

7 avril 2024

Pasteur Régis Joly

Texte :

Actes 4, 32-35

Notes bibliques

Le texte

La multitude de ceux qui avaient cru était un seul cœur et une seule âme, et nul parmi ceux qui possédaient des biens ne les disait lui être propre, mais toutes choses leur étaient communes. Et par une grande puissance les apôtres rendaient (vendaient/offraient) le témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et une grande grâce (gratuité) était sur eux tous. Car pas un nécessaire n'était parmi eux ; car ceux qui avaient le privilège de posséder un champ ou une maison, le vendant, apportaient le prix des biens vendus et le plaçaient aux pieds des apôtres, et il était réparti à chacun selon quels besoins il avait.

Pistes exégétiques

- Il est bon de remarquer que ce passage (comme beaucoup d'autres passages chez Luc) fait fortement écho à des éléments de culture grecque. Ici, tout particulièrement, les commentateurs relèvent des expressions qui correspondent assez exactement aux descriptions des communautés pythagoriciennes. Or ces communautés avaient effectivement pour point commun le renoncement à la propriété propre : tout appartenait à tous, entre amis. L'expression « être un seul cœur et une seule âme » semble être l'un de ces éléments de description.
- Plusieurs commentateurs se sont étonnés de la présence du verset 33 au milieu de cette péricope. Quel rapport pourrait-il y avoir entre les apôtres qui témoignent de la résurrection du Christ, avec puissance, et la notion de communauté de biens ? L'indice le plus important me semble être



l'évocation de cette « grande grâce », autrement dit de la générosité de cœur, de l'absence de redevabilité, liées au don de soi que le Christ Jésus a accompli gratuitement, sans aucune idée de compensation ou de rétribution. Il faut donc bien recevoir cette idée de mise en commun des biens comme une disposition de cœur produite par l'amour de Dieu manifesté en Christ, plutôt que comme un dessaisissement de la propriété de chacun pour constituer un trésor commun. Comme le dit Daniel Marguerat : « le v. 33 (...) enracine le partage des biens dans le témoignage rendu à la résurrection. » (Les Actes des Apôtres p. 161)

- Le cœur de notre passage est vraisemblablement l'affirmation que « il n'y avait pas de nécessiteux parmi eux. » Walter Lüthi fait cette remarque essentielle : « ce n'est pas seulement une communauté de sentiments et de pensées, mais encore de conditions sociales. [...] De cette révolution provoquée par le Saint-Esprit, il résulte qu'il n'y a plus d'indigents parmi eux. [...] C'est l'accomplissement de l'antique commandement du Deutéronome (15 : 4) : « Il ne doit pas y avoir de pauvres chez toi. » » (Les Actes des Apôtres p. 59). Bien sûr, on peut sourire à la lecture de ce commentaire un peu exalté. Mais il souligne ici une réalité fondamentale : le Nouveau Testament n'a pas d'autre raison d'être que de commenter l'Ancien Testament. En soulignant l'accomplissement d'un commandement du Deutéronome, Lüthi relève quelque chose de l'ordre de la survenue du Royaume dans l'ici et maintenant des croyants. Il est possible de vivre ce que Dieu attend de l'humanité en général et de son peuple en particulier, parce que le Christ ressuscité nous donne une identité nouvelle, libre des esclavages du mal. Nos Églises locales, sans prétendre à vivre un communautarisme monastique, sont appelées (entre autres) à veiller à ce qu'il n'y ait personne dans le besoin parmi ses membres ; les possédants sont exhortés à considérer leurs richesses comme un moyen de venir au secours de leurs sœurs et frères qui souffrent de pauvreté.
- Un point étonnant pour moi : il semble que les commentateurs aient une belle unanimité pour dire que dans ce passage, tous les propriétaires sont annoncés comme vendant leurs biens pour en remettre le prix aux apôtres. Certains vont ensuite préciser que c'est une vision utopique ou idéalisée, ou alors nuancer en disant que seuls les biens de rapport étaient vendus, mais pas la résidence principale ou les champs dont un agriculteur aurait tiré de quoi nourrir sa famille. Pourtant, il me semble tout aussi légitime de traduire par « quand un propriétaire de champ ou de maison vendait son bien, il en amenait le prix... ». Ce qui ne signifierait plus une disposition universelle, mais plutôt le fait que les membres riches de la communauté répondaient à des besoins financiers en vendant une partie de leurs biens et en investissant le prix de la vente dans l'aide aux sœurs et frères moins favorisés de la communauté.
- Le fait de placer l'argent « aux pieds des apôtres » n'est pas à comprendre selon le mot-à-mot ! Cette expression est répandue dans le Proche Orient Ancien, particulièrement pour désigner le tribut qu'un vassal versait à son suzerain. Nos films historiques sur l'Antiquité fourmillent d'images où le butin ou les cadeaux offerts à un roi ou un empereur étaient déposés par terre, en bas de l'estrade où était le trône. Je ne sais pas ce qu'il en est de l'exactitude de ces images, mais il est certain que l'important dans ce geste était le dessaisissement des donateurs, qui

renonçaient à tout droit de regard sur la façon dont l'argent serait utilisé... Certains grands donateurs de nos paroisses et unions d'Églises pourraient bien s'en inspirer !

- Le fait de répartir entre tous en fonction des besoins de chacun est à l'opposé d'un égalitarisme écrasant ! Bien souvent, nos sociétés européennes ont été tentées de nier les différences entre les personnes, en allant vers un tel égalitarisme. Bien sûr, d'un point de vue administratif, la gestion est bien plus simple ! Mais il faut bien admettre que deux familles ayant la même composition et les mêmes revenus ne sont pas nécessairement identiques... Si la maladie vient à frapper ou que l'un des membres soit handicapé, les besoins montent en flèche ! La tâche des apôtres était donc considérable, pour connaître au jour le jour les besoins de chacun et y répondre au plus juste.

Pistes homilétiques

- Pas de nécessiteux : Parmi les nécessiteux, il y a celles et ceux qui se sentent redevables, débiteurs (et, donc, à la merci de)... Le Notre Père dit « remets-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs. » Il est vrai que la tradition a remplacé ces termes par ceux d'offenses et offenseurs. Pourtant, cette « grande grâce » qui était « sur eux tous » me paraît ressortir directement de la libération de toute dette ! Si j'ai des besoins et que la communauté vienne à mon secours, cela fait partie de la vie normale de l'Église : je ne dois rien à personne. Si je tiens à remercier mes sœurs et frères, c'est bien naturel. Mais ils pourraient bien me dire de remercier plutôt le Seigneur qui nous dispense ses bienfaits à travers ses enfants.
- Pas de nécessiteux : n'est-ce pas la facilité de répondre aux besoins des lointains, par la diaconie totalement à l'extérieur de l'Église locale, alors que nous ne nous intéressons pas le moins du monde aux besoins (qu'ils soient matériels ou non) de nos prochains : nos frères et sœurs au sein de notre communauté ?
- Pas de nécessiteux : ne nous limitons pas aux seuls besoins matériels. Parfois, nos temples sont pleins d'indigents dans le domaine relationnel ou affectif, de personnes dont l'image de soi est tellement abîmée qu'elles ne se croient pas dignes d'être regardées d'égal à égal par les autres membres de leur communauté... Y aurait-il des chrétiens riches en compassion, en temps disponibles pour l'écoute, en savoir-faire permettant de développer les liens humains et la convivialité, etc ?
- Pas de nécessiteux : il faut veiller à ce que les moyens pour répondre aux besoins de chacun soient correctement répartis. Cela demande des bénévoles et du temps pour former lesdits bénévoles... Un Conseil presbytéral ne peut pas se contenter de gérer le tableau des cultes et l'immobilier paroissial !
- Être un seul cœur et une seule âme : Sans prétendre que tout le monde au sein de notre communauté soit proche de nous, avons-nous le sentiment de former une entité commune, de dépendre les uns des autres ? Sommes-nous tellement habitués à appeler les autres paroissiens nos frères et sœurs que nous en oublions le sens de ces mots ?

- Il est souvent difficile d'imaginer comment la résurrection du Christ a pu se passer. Il peut même arriver que nous soyons en débat entre protestants pour savoir s'il s'agit d'un événement historique ou d'une image symbolique... Mais ce que je remarque, c'est que le sentiment d'appartenance et de fraternité, ainsi que la générosité de cœur (la grande grâce) sont étroitement associés par l'auteur au témoignage que les apôtres donnaient de la « résurrection du Seigneur Jésus ». Le fait que nous ne soyons pas toujours d'accord sur la façon de comprendre cet événement peut-il nous dispenser de parler de la résurrection ? N'est-ce plus le fondement de notre foi et de notre culte ?

Proposition de prédication

Introduction

Quand j'ai relu ce texte, que j'avais déjà rencontré bien des fois, je me suis arrêté sur l'affirmation : « il n'y avait pas de nécessiteux parmi eux. » Elle fait l'objet de nombreux débats sur la vie de l'Église de Jérusalem au tout début du christianisme. Et cela se fait toujours sur le même mode : Les premiers chrétiens étaient-ils des communistes absolus ? Vivaient-ils dans une sorte de kibboutz ?

Mais cette fois, j'ai ressenti le besoin de transposer cette affirmation dans notre vie d'Église aujourd'hui. Et j'aimerais vous faire partager mon cheminement en commençant par réfléchir sur ce que l'on entend par *nécessiteux*. Ensuite, nous pourrions nous demander comment nous pouvons connaître les besoins de nos frères et sœurs, s'ils ne nous les montrent pas. Et, pour finir, nous ferons une petite balade vers l'une des demandes du Notre Père, en lien avec notre texte.

1. Pas de nécessiteux

Quand nous parlons de nécessiteux, nous pensons d'abord et avant tout à la pauvreté financière. D'ailleurs, dans notre texte, tout tourne autour de la vente de champs et de maison pour en offrir le prix à la communauté. Mais j'aimerais rappeler que le mot même « nécessiteux » évoque les besoins en général, sans donner de précision. Et je crois que nous devrions envisager aujourd'hui le fait que nous risquons de trouver dans nos Églises locales des personnes « dans le besoin » dans des domaines comme les relations, la chaleur humaine, les savoir-faire concernant les technologies qui font une fracture dans la société...

Je ne voudrais surtout pas nier qu'il peut y avoir des besoins matériels, mais je crois que si nous voulons vivre la même solidarité fraternelle que celle évoquée dans ce passage des Actes, nous devrions envisager tous les besoins, y compris ceux qui relèvent de domaines non matériels.

Par contre, il me semble important de souligner ici la priorité qui était donnée aux membres de la communauté sur les personnes plus éloignées. De nos jours, nous avons tendance à limiter ce que nous appelons « la diaconie » à l'aide humanitaire envers les personnes extérieures à nos Églises. Pourtant, dans le commandement « tu aimeras ton prochain comme toi-même », il me semble que le mot *prochain* désigne avant tout la personne la plus *proche* de nous... Avant de veiller à soulager les souffrances de la société, peut-être devrions-nous nous assurer qu'il n'y a pas « de nécessiteux parmi » nous ! Non pas pour renoncer à venir en aide à la société ! Bien au contraire ! Je crois juste qu'il est nécessaire de commencer par aider nos *prochains*.

2. Savoir dire ses besoins et recevoir l'aide de la communauté

Une autre chose vient contrer ce que je viens d'exprimer. J'ai appris dans la douleur que la fierté peut être un obstacle aux relations vraies. Je m'en suis d'abord rendu compte quand, tout jeune marié, je faisais mon possible pour répondre aux besoins et aux attentes de mon épouse... Et elle ne semblait pas apprécier mes efforts à leur juste valeur ! Mais enfin ! Quelle ingratitude !

Heureusement, nous avons pu en parler. Et je suis rapidement passé du grand incompris au repentant honteux... Il se trouve que mon épouse appréciait pleinement mes efforts. Elle souhaitait juste pouvoir me rendre la pareille, et elle était bloquée parce que je ne lui laissais jamais voir mes faiblesses ou mes besoins, encore moins mes attentes ou mes désirs. Comment voulez-vous venir en aide à votre prochain, quand ledit prochain semble n'avoir besoin de rien ?

Sur un plan plus proche de notre sujet, les Églises chrétiennes de la ville où j'ai été pasteur en Suisse avaient décidé de créer un réseau d'entraide et de solidarité. Il s'agissait de donner du temps, de l'énergie ou du savoir-faire à d'autres membres du réseau, chacun en fonction de ce qu'il ou elle pouvait proposer. Et le réseau a capoté ! Vous pouvez deviner pourquoi ? Il y avait énormément d'offres d'aide, mais aucune demande... Si nous voulons pouvoir vivre la solidarité communautaire, il ne suffit pas de mettre à disposition ce que nous avons en excès. Nous avons à apprendre comment faire connaître nos besoins, pour que la réciprocité puisse se vivre pleinement et sans sentiment de honte ou d'infériorité.

3. N'être redevable à personne, si ce n'est à Dieu lui-même

C'est d'ailleurs une chose importante à nous rappeler, nous les protestants ! En Christ, nous sommes tous des graciés par Dieu ! Son salut, son amour, tout ce qu'il nous donne n'est pas le fait de notre mérite ou de notre supériorité sur les autres. Non ! C'est le fruit de l'amour gratuit qui nous a tout donné sans que nous ayons à nous en montrer dignes. C'est bien la grande découverte de Martin Luther dans son étude de l'épître aux Romains. La grâce ne se mérite pas et l'amour de Dieu n'est conditionné par rien !

Et cela a une conséquence dont on parle peu : Si tout m'est donné par grâce, je suis appelé à vivre de la même grâce. Comme il est dit de cette première communauté chrétienne : « une grande grâce était sur eux tous. » Parmi les peurs fondamentales des humains, il y

a la crainte d'être redevable. Nous les chrétiens, nous l'avons exprimé à travers la prière modèle que Jésus donne à ses disciples, le Notre Père. Bien sûr, la tradition a quelque peu changé le texte de l'évangile, et nous risquons de passer à côté de ce point important. Quand nous disons « remets-nous nos offenses » le texte de Matthieu dit « remets-nous nos dettes, comme nous les remettons à tous nos débiteurs. » Je me souviens d'un homme qui me disait : « Je ne demande jamais rien à personne, parce que je ne veux rien devoir à personne. » Eh bien ! En Jésus-Christ, ce que nous donnons par grâce ne nous crée pas de débiteurs. Et ce que nous recevons par grâce ne nous met pas dans les dettes.

Si, comme l'homme que j'ai mentionné, vous craignez de demander l'aide dont vous avez besoin à cause de la peur d'être redevable, sachez que vous êtes libre ! Quand vous exprimez vos faiblesses et vos besoins à votre Église locale, vous ne devrez rien à personne ! C'est le Christ qui nous donne tout gratuitement, par amour pour nous. Même s'il le fait à travers son Église, son corps, son moyen d'agir dans le monde... c'est quand même lui qui le fait !

Ce que je dis ici est un idéal. Il y a bien des lieux dans l'Église qui ne correspondent pas à la grâce de Dieu... Alors sachez être prudents quand vous avez à demander de l'aide. Assurez-vous que cette aide vous sera donnée au titre de la grâce et de l'amour de Dieu ; pas pour avoir barre sur vous. Mais le fait qu'il y ait des responsables d'Église qui abusent de leur autorité et qui pervertissent l'Évangile par leur comportement abusif, cela ne veut pas dire qu'il faut en rester là ! Non ! Apprenons à regarder vers le Christ et à vivre le sentiment de cette communauté de toutes choses qui unit les disciples de Jésus-Christ au sein de son Église. Et veillons à ce que la grâce vécue entre nous réponde à cette prière : « remets-nous nos dettes ».

Conclusion

Je vous invite donc, sans perfectionnisme ni idéalisme béat, à rechercher ce qui fait le cœur de notre passage : l'amour gratuit qui unit les chrétiens, qui assure que les besoins de tout un chacun trouvent leur réponse dans l'Église et qui libère de tout sentiment d'être redevable.

Si vous êtes membre du Conseil de votre Église locale ou paroisse, je vous appelle à y travailler, en veillant à écarter toute personne qui serait tentée de dominer ou de tenir dans son champ d'influence celles et ceux à qui elle viendrait en aide.

Si vous n'êtes pas membre du Conseil, priez pour votre Conseil et n'hésitez pas à l'interpeler sur ce point, si vous avez le sentiment qu'il y a encore de la place pour progresser vers cela.

Et n'oublions surtout pas que, si cela est possible, c'est grâce à la résurrection du Christ qui établit la victoire sur la mort et sur toutes nos morts.

Amen !

Coordination nationale Évangélisation – Formation
Église protestante unie de France
47 rue de Clichy
75009 Paris

Service Notes Bibliques et Prédications
Contact : nbp@epudf.org